

LE PREFET

Le Mans, le 10 NOV. 2020

Monsieur le président du Conseil départemental,
Mesdames et messieurs les maires,

L'ARS et la Préfecture de la Sarthe souhaitent renforcer les actions de dépistage par des actions d'informations et de prévention pour mieux lutter contre le virus COVID qui circule activement dans notre département.

Le succès de ce projet ne peut se faire sans vous, élus, de par votre proximité avec les populations de vos territoires. Nous souhaitons vous associer à ce projet, afin qu'ensemble nous puissions porter ce message de prévention auprès de chaque sarthois.

Aussi, une formation dispensée par l'Ireps et le Lutin 72 va être proposée à destination de différents acteurs.

Ces ateliers ont un **double objectif** :

- Former des « ambassadeurs » aux gestes barrières, aux dispositifs de dépistage, d'isolement et de prise en charge mis en place en Sarthe ;
- Répondre à toutes les interrogations qui nous seront remontées au cours de ces ateliers par les participants et trouver ensemble les supports les plus adaptés pour faciliter la diffusion rapide des informations.

Les ambassadeurs peuvent être :

- Des représentants d'associations, en capacité d'assurer dans la semaine des relais auprès de leurs adhérents (réseaux sociaux,...) ;
- Des médiateurs ou éducateurs de quartier ou auprès d'un public accompagné ;
- Des représentants, directeurs ou encadrants, de structures d'hébergements collectifs ;
- Des représentants de collectifs d'utilisateurs ou d'associations de personnes accueillies en structure sociale.

Aussi, nous avons prévu de prendre attache avec les acteurs concernés : associations, responsables de structures, animateurs, éducateurs, coordinateurs, bénévoles afin de les inviter à identifier au sein de leurs structures des potentiels volontaires.

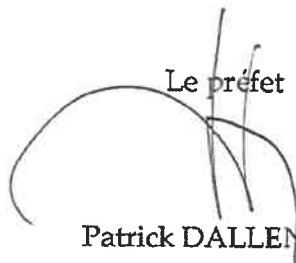
Compte tenu de la situation sanitaire, une formation en distanciel est envisagée.

Merci pour vos appuis, retours et surtout de votre action dans la lutte de cette crise sanitaire que nous vivons.

A cet effet vous pouvez joindre la délégation territoriale de l'ARS à l'adresse électronique suivante :

ARS-DT72-CONTACT@ars.sante.fr

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, mesdames et messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Patrick DALLENNES

Le directeur de la délégation
territoriale de la Sarthe

Stephan DOMINGO